



Source : Conseil central Côte-Nord – CSN et Fédération de la santé et des services sociaux – CSN

Communiqué pour diffusion immédiate

Les techniciens ambulanciers (paramédics) préparent la grève générale

Baie-Comeau, le 25 juin 2009. Les représentants des syndicats des techniciens ambulanciers (paramédics) affiliés à la FSSS-CSN amorcent une tournée du Québec pour rencontrer leurs membres et déterminer avec eux le moment opportun du déclenchement de la grève qu'ils ont pourtant longtemps tenté d'éviter. Après avoir exercé des moyens de pression légers depuis plusieurs mois, les paramédics sont poussés à exercer le mandat de grève voté à 98%, au scrutin secret, par les assemblées générales ce printemps.

Pour la Côte-Nord, la tournée s'est amorcée aux Escoumins le 24 juin. Aujourd'hui, 25 juin, la tournée s'arrête à Baie-Comeau pour ensuite se terminer le 26 juin à Sept-Iles et Havre Saint-Pierre.

Le différend qui oppose les syndiqués au gouvernement concerne la question de leur intégration à la nouvelle échelle salariale sur laquelle échelle les parties s'étaient entendues en 2008. Cependant, depuis, les porte-parole gouvernementaux s'entêtent à vouloir imposer un rangement discriminatoire dans lequel la majorité ne pourrait jamais atteindre le maximum du salaire prévu. La nouvelle échelle salariale doit entrer en vigueur le 1er juillet et les discussions font encore du surplace.

Jeff Begley, vice-président responsable du secteur à la FSSS-CSN explique : « Soyons clairs; nous trouvons important de valoriser le DEC. Cependant, nous trouvons inconcevable de faire cette mise en valeur en dévalorisant les paramédics en place. La valorisation du DEC se fait en permettant aux diplômé-es d'accéder plus vite au taux maximal. Leur formation intensive leur permettra de maîtriser rapidement l'ensemble des protocoles. Cependant, et il faut insister là-dessus, ils répondront aux mêmes appels et ils appliqueront les mêmes protocoles que les autres paramédics – point !

D'ailleurs, la convention collective est tellement claire et la pratique tellement établie qu'il faut se demander si le MSSS ne fait pas diversion sur ce point; pendant qu'il nous entraîne dans ce faux débat, nous n'avancions pas sur le réel objet de discussion, à savoir, comment intégrer les paramédics en place dans une seule et nouvelle échelle salariale », dénonce le représentant syndical.

-30-

Renseignements : Roger Deslauriers, service des communications de la CSN, tél. : 514 598-2378, cell. : 514 916-8041. Martin Garneau, vice-président FPESPQ Côte-Nord, 418 445-0020. Pierre Paul, conseiller syndical, 418-297-0245